

# Le Rufféen

CONSEIL MUNICIPAL  
du 2 novembre 2021

VIE COMMUNALE

BON A SAVOIR

2

3-4-5

6

## EDITORIAL - Gérard GREFFE

Si le mois de décembre est traditionnellement celui des fêtes de fin d'année et des voeux, nous profiterons de l'éditorial de novembre pour nous remettre en mémoire les faits les plus marquants de l'année écoulée, en commençant par les projets qui ont connu leur conclusion dans ces derniers mois.

On réservera une place de choix à la Maison France Services ouverte maintenant depuis le 1er octobre. Elle connaît une réussite et un engouement dont témoigne sa fréquentation soutenue. Très rapidement, elle a pris un rythme, que confirment les premières statistiques de fréquentation, qui va au-delà de nos attentes. Elle correspond bien aux attentes de la population que nous avons anticipées et cela semble être le cas pour toutes celles situées en zone rurale.

Nous avons toute latitude pour développer les services et les prestations qu'elle propose dans des directions très variées et nous ne manquerons pas, dès l'année prochaine, d'étudier différents projets qui iraient dans ce sens. Son inauguration officielle, en présence des autorités préfectorales et des élus nationaux est prévue pour le 20 décembre prochain.

Le lotissement du clos de la Lauve est également un motif de satisfaction puisque les premiers occupants sont déjà en place. Toutes les maisons sont sorties de terre, la plus tardive en est au stade des fondations, et le permis de la micro-crèche a été déposé par son animatrice. Les travaux de finition incombant encore à la commune (finalisation de la voirie, création des espaces verts...) sont programmés pour le premier trimestre de l'année à venir. La résidence seniors "Ages et Vie" a été livrée. Ses responsables ont organisé une réunion publique de présentation dans la commune, et programmé des portes ouvertes pour les premiers jours de décembre. Son ouverture est prévue pour la deuxième quinzaine de janvier.

Le chantier de la future boulangerie, pour sa part, après une accumulation de retards et de désagréments caractéristiques des contraintes imposées par notre bureaucratie débridée, a rattrapé en partie le temps perdu. Cependant, instruits par l'expérience des semaines passées, nous restons prudents et n'envisageons pas d'ouverture avant le mois de janvier, sous réserve que les travaux se poursuivent au même rythme qu'actuellement.

La conjoncture actuelle, notamment en matière de fourniture de matériaux et d'équipements, la difficulté de tenir des délais dans les circonstances compliquées de la crise sanitaire, cumulées aux exigences de dernière minute de la communauté d'agglomération en matière d'entretien et de travaux sur les réseaux d'eau pluviale, expliquent également le retard pris par la réfection de la voirie et des réseaux de la rue Charles Breton à Varennes. La première tranche se termine ces jours-ci et, après la coupure imposée aux entreprises du BTP du fait de la trêve hivernale et de la fermeture des centrales produisant l'enrobé, la seconde et dernière tranche n'interviendra que courant février. Le nécessaire est fait, en attendant, pour rendre la rue en état et effacer les traces de ces premiers travaux.

Malgré les freins imposés par la crise sanitaire, c'est une année bien remplie qui s'achève, et c'est un sujet de satisfaction car les projets qui arrivent à terme actuellement ont tous été motivés par la volonté d'apporter aux habitants de la commune plus de services, publics ou autres, afin que notre village soit agréable à vivre, attractif, et

Comme chaque année, suivant une tradition bien établie, nos sapeurs-pompiers volontaires viendront vous proposer leur calendrier annuel. Ils se présenteront chez vous dès le samedi 4 décembre au matin, à Varennes d'abord, puis dans les autres hameaux et le bourg en suivant. Réservez-leur un bon accueil !



Nous Contacter



Mairie de Ruffey-Lès-Beaune  
2 rue du Pont  
21200 RUFFEY LES BEAUNE  
leruffeen@orange.fr

# CONSEIL MUNICIPAL

## Réunion du conseil municipal du 2 novembre 2021

Excusés : Mme Marie-Hélène TOURNIER a donné pouvoir à M. Cyril VACHON, Mme Nolwenn BEROUJON a donné pouvoir à M. Gérard GREFFE, Mme Martine LALEURE a donné pouvoir à Mme Patricia GUILLAUME.

Secrétaire de séance: M. David PARRAIN

### ORDRE DU JOUR

#### 1. / APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Adopté à l'unanimité.

#### 2./ COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Décision de ne pas exercer le droit de préemption urbain concernant la vente par M. Michel PERRON, domicilié à Longvic, 2, rue Roland Dorgelès, des parcelles sises à Ruffey-Lès-Beaune, lieudit «Sur la casse» cadastrées section A n°658, A 659 et A677 au profit de M. Nicolas PERRON.

#### 3./ TRAVAUX DE LA BOULANGERIE

Suite aux essais de portance du sol, il s'avère nécessaire de remplacer le dallage de 13 cm par un radier de 20 cm d'épaisseur, ce qui modifie le marché et entraîne une plus-value de 3 416,00€ HT.

Nous avons reçu le devis de Veolia concernant les branchements d'eau potable, pour un montant de 3 559,83€ HT et d'eaux usées pour un montant de 1 651,61€ HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- valide ce modificatif et ces devis et donne tout pouvoir au maire pour signer l'avenant n°1 au marché concernant ce lot ainsi que les travaux de branchement par Véolia.

Le maire informe que les travaux reprendront le jeudi 4 novembre prochain et que la prochaine réunion de chantier aura lieu le mercredi 10 novembre à 18 heures 30. Les travaux de branchement électriques auront lieu le 30 novembre prochain et ceux des eaux potables et usées un mois après la signature des présents devis.

#### 4. / RENOUVELLEMENT DU BAIL AU PROFIT DU GAEC DES VIAUX

Le maire rappelle que la commune est notamment propriétaire d'une parcelle sise à Ruffey-Lès-Beaune, lieudit « les famines », louée à l'EARL des Viaux suivant bail du 12 mars 2014 pour une durée de 9 ans. Renseignements pris auprès de la chambre d'agriculture, le bail se renouvelle automatiquement pour la même durée et dans les mêmes conditions de fermage. Aussi, est-il inutile de délibérer, le bail au profit de l'EARL des Viaux n'ayant pas été dénoncé.

#### 5./ INFORMATIONS QUESTIONS DIVERSES

Le maire fait ensuite le point :

\* Sur les festivités de fin d'année à savoir :

- la cérémonie du 11 novembre qui se déroulera dans les mêmes conditions qu'habituellement et sera suivie d'un vin d'honneur au foyer rural,
- le repas des Aînés programmé le 5 décembre prochain au foyer rural.

La commission « fêtes et animation » a examiné les propositions des deux prestataires ayant répondu à nos demandes : "Sabores" de Mme MOYANO, future boulangère de la commune, et l'auberge de la Bouzaize à Combertault. Le menu proposé par Mme MOYANO n'a pas semblé assez festif à la commission qui suggère de retenir celui de l'auberge de la Bouzaize. Mme Magali GODARD regrette que la proposition de Mme MOYANO n'ait pas été revue en aiguillant cette dernière sur nos attentes, ce qui aurait permis de la faire connaître, avant son installation sur la commune. Ce point de vue est partagé par le maire.

Aussi, le conseil municipal, décide de retenir la proposition de l'auberge de la Bouzaize, et fixe le prix du menu qui sera facturé aux participants « non invités » à 30€ par personne. Le repas sera animé par le DJ Charlie COULON qui donne satisfaction à tous.

Les prochains travaux de la commission porteront sur l'organisation du "Noël dans les hameaux" à Travoisy, ainsi que sur le panier offert aux personnes âgées qui ne participeront pas au repas.

Adrien le Magicien animera le Noël des enfants, le dimanche 9 janvier 2022.

Les vœux du maire sont prévus le vendredi 7 janvier;

\* La Maison France Services qui connaît déjà un franc succès, suite notamment à la diffusion d'un reportage sur la chaîne « Public Sénat ». La signalétique sera mise en place prochainement. Le maire remercie M. Lionel BECLIER qui modifie la porte d'entrée de la MFS par la pose de vitres apportant luminosité au local et attestant également de l'ouverture des lieux.

\* La résidence sénior « Ages et Vie » qui organise une réunion publique le lundi 15 novembre à 18 heures au Foyer rural avant des portes ouvertes qui auront lieu le 1er décembre de 9h à 17 heures.

Parallèlement « Âges et Vie » procède actuellement au recrutement de 6 auxiliaires de vie.

\* Sur la deuxième partie des travaux du lotissement « le clos de la Lauve » pour la réalisation des espaces verts, travaux de finition de l'éclairage et la voirie. Ces travaux interviendront entre la fin de l'année et le mois de mars.

\* Sur l'installation de plots dans le chemin du stade pour empêcher l'intrusion de caravanes, notamment celles des gens du voyage.

Le maire donne ensuite la parole aux conseillers municipaux :

Mme Aurore CRETIN fait remarquer la vitesse excessive de certains visiteurs du lotissement "le clos de la Lauve" alors même que le revêtement n'est pas fait. Deux conseillers font aussi remarquer celle de la factrice qui, de plus, abîme les bas-côtés de la voirie.

Monsieur le Maire participera au 103ème Congrès des Maires de France qui se tiendra à Paris du 16 au 18 novembre prochain.

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 7 décembre prochain.

Plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 20 heures 30.

# Vie communale

## DES NOUVELLES DU FOYER RURAL....



Après une année et demi d'attente due à la conjoncture sanitaire, membres et adhérents de la maison des associations sont impatients de retrouver un peu de convivialité au sein de notre commune. C'est avec un grand plaisir que nous avons pu réunir une quarantaine de personnes autour d'un apéritif de retrouvailles le samedi 9 octobre. Après le mot du président, Numa Sauret, les adhérents ont pu papoter autour d'un verre jusque tard dans la soirée, heureux de se retrouver.



## DE SON ASSEMBLEE GENERALE ...

L'Assemblée Générale s'est tenue le 15 octobre et a réuni une trentaine de personnes. Après un bilan et la présentation des activités, les membres sortants du Conseil d'Administration volontaires pour un nouveau mandat ont été réélus.

Jean-Luc Minet, membre de la Troupe des Agités du Bocal, a souhaité intégrer le Conseil d'Administration. Il a été élu à l'unanimité.

Postérieurement à l'assemblée générale, Béatrice et Jean-Paul RÊ ont manifesté le désir d'intégrer le Conseil d'Administration. Ils nous accompagneront dans nos réunions et manifestations. Ils pourront soumettre leur candidature aux adhérents lors de la prochaine assemblée générale. Grand merci à eux pour leur aide future.



## ET DU NOUVEAU BUREAU !

Lors de la réunion de Conseil d'Administration du 8 novembre, un nouveau bureau a été élu.

Président: Gérard Tartarin

Vice-président: Jean-Pierre Bouchot

Trésorière: Muriel Sauret-Dulac

Secrétaire: Isabelle Lerat

Afin d'alléger le travail des membres du bureau, deux postes sont pourvus:  
responsable de la communication sur les réseaux sociaux: Amélie GOMES,  
relations avec les responsables d'activités: Odile Tartarin.



# VIE COMMUNALE

## DES NOUVELLES DES ACTIVITES DU FOYER RURAL (SUITE)



Vélo/rando Lionel Béclier



Théâtre Jean-Pierre Bouchot



Badminton seniors O.Tartarin



Jeux de rôles P.E Febvre



Sophrologie L. Brunet



Marche J. Maillier et O. Tartarin



Art floral D. Dehais

Pour tous renseignements  
06 56 83 72 78

Mairie :Tél : 03 80 26 61 96

@ : mairie.ruffeylesbeaune@wanadoo.fr

<http://www.mairie-ruffeylesbeaune.fr>

Maire : 06 37 61 82 81

[mairie@mairie-ruffeylesbeaune.fr](mailto:mairie@mairie-ruffeylesbeaune.fr)

1er adjoint : 06 38 10 30 41

[adjoint1@mairie-ruffeylesbeaune.fr](mailto:adjoint1@mairie-ruffeylesbeaune.fr)

2ème adjoint : 07 80 38 54 15

[adjoint2@mairie-ruffeylesbeaune.fr](mailto:adjoint2@mairie-ruffeylesbeaune.fr)

Directeur de publication : Gérard GREFFE Rédaction : N. BEROUJON, M. GODARD, A. CRETIN, D. PARRAIN, C. VACHON, P. SCHWIRTZ

Edition et impression : Mairie de Ruffey-Lès-Beaune.

Ouverture du secrétariat au public

Lundi 15h/19h

Mardi, mercredi, jeudi 15H/17H

Vendredi 11H/12H

Agence postale

Lundi fermée

Mardi, jeudi, vendredi, samedi 9H/13H

Mercredi 9H-13H/14H-18H

Téléphone : 03 80 26 00 53

Maison France services

Horaires: Lundi : 14h-19h

Mardi : 9h-13h

Mercredi : 10h-13h / 14h-18h

Jeudi : 14h-19h

Vendredi : 9h-12h

Tél. : 03 -80-24-26-63

[ruffey-les-beaune@franceservices.gouv.fr](mailto:ruffey-les-beaune@franceservices.gouv.fr)

# VIE COMMUNALE



## SOIREE ANNEES 80

*Organisée par le football Club de Ruffey Ste Marie*

*Ouverte à tous*

*Le Samedi 11 Décembre 2021*

*A partir de 19h30*

*Au Foyer Rural de Ruffey-lès-Beaune*



**Entrée : 5 € / pers.**



**Pass sanitaire obligatoire**

**BUFFET – BUVETTE**

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

### DES NOUVELLES DU POLE SCOLAIRE

#### La visite de l'historial



Le mardi 9 novembre, nous sommes allés visiter l'historial à Gigny. Le musée est situé à l'emplacement d'un ancien baraquement, sur le camp américain. En 1918, 500 baraquements ont été construits pour les soldats américains: au départ le camp était un hôpital. Avec la signature de l'armistice en novembre, le lieu s'est transformé en « université » puis en logements.

On a découvert de nombreux uniformes.

Notre guide, Philippe, nous a expliqué beaucoup de choses. Les uniformes des soldats n'ont cessé d'évoluer pendant la 1ère guerre mondiale pour s'adapter aux conditions nouvelles de la guerre des tranchées et à un armement de plus en plus perfectionné.

Les teintes et les matériaux de ces uniformes ont beaucoup évolué entre août 1914 et novembre 1918.

Le choix des fibres et des colorants était déterminé par la saison et l'environnement du soldat.



### LE CALENDRIER DES FETES !



- \* Soirée Téléthon du foyer rural (grande salle du foyer), vendredi 3 décembre à 19h.
- \* Repas des aînés, dimanche 5 décembre à partir de 12h, salle du foyer rural
- \* Noël dans les hameaux à Travoisy, mercredi 15 décembre 18h.
- \* Vendredi 7 janvier, voeux du Maire.
- \* Noël des enfants, salle du foyer rural, le dimanche 9 janvier à 15h

# BON A SAVOIR

## **ELECTIONS PRESIDENTIELLE ET LEGISLATIVES : INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES**

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles (Avril) et législatives (juin) de 2022 ? N'oubliez pas de le faire. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Il existe différentes possibilités pour y parvenir.

Vous pouvez vous inscrire :

\* en ligne, grâce au téléservice disponible sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;

\* en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription ;

\* par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n°12669\*02 de demande d'inscription.

**Attention** : Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

### **Commémoration du 11 novembre**

Le 11 novembre dernier les dix enfants du Conseil Municipal des Jeunes ont participé à la commémoration. En raison du contexte sanitaire, ils n'avaient pas pu se prêter à l'exercice depuis 2019. Ainsi, les plus anciens ont accompagné avec bienveillance les nouveaux dans les différentes modalités de cette cérémonie. Tous se sont investis pour lire avec sérieux le discours, nommer les soldats morts au cours de l'année passée et chanter ensemble la Marseillaise. Les membres du CMJ ont apprécié de partager ce devoir de mémoire pour leur première intervention de l'année.



### **Collecte des bouchons plastiques: un acte inqualifiable**

Depuis plus d'une quinzaine d'années, la collecte des bouchons plastiques, au profit de l'association des handicapés pour la Côte d'Or, s'effectue par des dépôts dans un grand conteneur placé sous le préau, dans la cour de la mairie. Deux affichettes (l'une sur la face de ce conteneur et l'autre sur le couvercle) rappellent les consignes à respecter pour ces dépôts, à savoir « Ne déposer que des bouchons plastiques provenant uniquement de bouteilles ou flacons dont le contenu se boit c'est-à-dire (eau-lait-jus de fruit-sodas). Bien évidemment, comme tout bon français, ces consignes sont très rarement bien respectées et imposent un tri effectué maintenant par l'association des papillons blancs de SAVIGNY-LES-BEAUNE. Un précédent rappel avait déjà figuré sur un Rufféen de 2016. Ce qui s'est passé récemment est beaucoup plus inquiétant puisqu'il a été constaté, lors de la mise en sacs du contenu du récipient, qu'un très important dépôt de bouchons de liège y avait été effectué alors qu'un autre conteneur proche est réservé à leur collecte. La quantité de ces bouchons était telle qu'il était difficile de penser que ce dépôt provenait d'un particulier. Après en avoir transféré un seau dans le conteneur approprié le mélange avec les bouchons plastiques a nécessité la mise en déchetterie d'une grande moitié du conteneur. Il est à souhaiter que cet acte, difficile à comprendre, n'était pas volontaire, sinon il obligerait le responsable à fournir des explications. En espérant que cet incident n'aura aucune conséquence sur les nouveaux dépôts de bouchons plastiques car ils sont très appréciés par l'association citée ci-dessus.

Le responsable collecte Gérard FRANCART

### **Des nouvelles de la bibliothèque...**

L'heure du conte et ses sorcières ont attiré un nombreux public. Après avoir tremblé en écoutant les contes de Martine, les enfants se sont réconfortés avec quelques douceurs. Francine Chevaldonné nous a embarqués pour une balade touristique qui nous a emmenés de Couches à Cruzy le Châtel, puis Crouzet et Migette à la source du Lison pour approcher la Vouivre et découvrir le trésor de la Pierre qui Vire. Une veillée sur les petites routes de la région, qui s'est terminée autour du verre de l'amitié avec la conteuse.

A noter que la bibliothèque sera fermée du 15 décembre au 3 janvier.

Belles fêtes de fin d'année à tous.

